



Carole Grandjean

Députée de Meurthe-et-Moselle

Commissaire aux Affaires Sociales

Commissaire aux Affaires Européennes

La députée Carole GRANDJEAN souligne les fonds mobilisés pour la modernisation du transport ferroviaire dans le Grand Est.

Le Ministre délégué auprès de la Ministre de la transition écologique, chargé des transports, Jean-Baptiste DJEBBARI, a annoncé à la députée de Meurthe-et-Moselle, Carole GRANDJEAN, par courrier du 17 décembre 2020, la mobilisation de 12 000 000 euros pour la régénération de la ligne ferroviaire Nancy-Epinal.

Pour la députée, c'est une preuve supplémentaire que le plan de relance massif de 100 milliards d'euros bénéficie directement aux territoires et concrètement aux citoyens. Pour elle, la régénération de la ligne Nancy-Epinal répond aux besoins des lorrains en simplifiant leurs transports du quotidien.

Elle souligne en outre l'importance du secteur du transport ferroviaire dans la lutte contre le réchauffement climatique. Elle explique « *Si nous voulons atteindre nos objectifs de neutralité carbone, nous devons absolument investir dans les mobilités durables et rendre plus attractif l'usage du train, notamment des petites lignes ferroviaires. La mobilisation importante de fonds dans le Grand Est est un des exemples de la volonté du Gouvernement et de la majorité d'accélérer la transition écologique tout en bénéficiant aux citoyens. Le secteur des transports est un des piliers de cette stratégie et le plan de relance y consacre 10% de ses crédits.* »

La députée conclut « *la crise a heurté notre pays de plein fouet, mais elle démontre notre capacité de rebond. Nous avons apporté des réponses immédiates à l'urgence et nous construisons, à travers ces mesures du plan de relance, un pays plus responsable, plus autonome et plus fort.* »



www.carolegrandjean.fr

Contact

en circonscription : 03 83 34 38 51

à Paris : 01 40 63 75 67

carole.grandjean@assemblee-nationale.fr